

Tanger

Macabre pêche aux cadavres

P5

Télétravail

L'appel positif de Comdata France

P8

le Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quinzième année N°636 vendredi 12 février 2021 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

Un bébé sans identité nommé

Brahim Kermaoui

Naissance d'une quête douloureuse



Brahim Kermaoui. Un esprit tourmenté...

P9



Mohamed Benabdelkader, ministre de la Justice.

L'IGF
pointe les
dérives d'un
marché public

Le ministère de la Justice au banc des accusés

P6

CHAN 2020

Un beau sacre et un grand paradoxe...



Houcine Amouta, coach des joueurs locaux.

P4

Confus **DE CANARD**

Le Maroc perd le nord...

P2

COVID : LES INDICES CONTINUENT LEUR AMÉLIORATION AU MAROC...



La Covid-19 est-elle devenue une simple grippe ?

Hammams : Un ministre dans le bain...

P4

Renault victime de pénurie...

P6

L'entretien - à peine fictif - de la semaine
Nizar Baraka, patron de l'Istiqlal

Vive l'État nourricier !

P11





Confus de Canard



Le Maroc perd le nord...



Abdellah Chankou

Quand des gens bravent le froid et violent le couvre-feu nocturne pour battre le pavé c'est qu'ils n'en peuvent plus, estimant qu'ils n'ont plus rien à perdre. C'est ce qui est arrivé dans la soirée du vendredi 5 février. Plusieurs dizaines de personnes, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, sont descendues dans la rue pour réclamer, non sans incidents, la réouverture du point de passage Tarajal-1 avec Sebta, fermé en novembre 2019 par les autorités marocaines pour mettre fin à la contrebande en provenance de cette enclave marocaine contrôlée par l'Espagne. La décision aurait été louable si le gouvernement avait offert aux familles du Nord qui vivent depuis plusieurs décennies de ce commerce frontalier des activités de substitution dignes de ce nom pour pouvoir subvenir à leurs besoins dans la dignité. Or, l'assèchement de cette source de revenus, trustée en grande partie par de gros bonnets de la rente contrebandière, est entré entre-temps en collusion avec la crise sanitaire provoquée par la pandémie du coronavirus ; ce qui a eu comme conséquence directe d'impacter durement les conditions de vie des petites mains de la contrebande qui font partie de ces millions de laissés-pour-compte sans nu-

Pourquoi les décideurs marocains ne se sont-ils pas rapprochés de leurs voisins espagnols pour un partage d'expériences en vue d'une mise en valeur commune, dans le cadre d'un partenariat win-win, des attraits naturels du nord du pays ?

méro de CNSS ni filet social, qui vivent de petits boulots de l'informel dans de nombreuses villes du pays. Au nord du Maroc, où la culture de la contestation sur la voie publique est plus ancrée que dans le reste du pays, le coup d'arrêt imposé à la contrebande n'est pas passé comme une lettre à la poste. Cette décision a donc provoqué les premières tensions sociales dans un contexte covidé, porteur de toutes les menaces...

Au-delà de son aspect factuel, la jacquerie de Fnideq interroge directement le gouvernement qui a été incapable d'impulser dans le sillage des grands chantiers d'infrastructure initiés par le souverain (port Tanger-Med, routes, autoroutes et la LGV Tanger-Casablanca...) une véritable dynamique dans la région. La seule promesse sur laquelle s'est engagé l'exécutif, la mise en place d'une zone franche à Fnideq comme alternative économique, est restée lettre morte. Or, un tel investissement qui ne se décrète pas doit s'inscrire en se

construisant sur le moyen et le long termes dans une vision de transformation profonde de la zone nord qui vit essentiellement de la contrebande, du trafic de drogue et des réseaux d'émigration clandestine. Une situation dont les pouvoirs publics, dont l'ambition s'est curieusement limitée à l'usine Renault de Tanger, se sont toujours accommodés malgré les dangers qu'elle comporte alors que cette partie du Royaume recèle d'un potentiel de développement considérable. Le tourisme dans sa dimension balnéaire et culturelle aurait pu être une formidable locomotive de développement régional. Mais dans ce domaine, le ratage est monumental.

La preuve par la belle côte tétouanaise transformée en zones immobilières en front de mer qui ont tué dans l'œuf toute dynamique touristique viable et durable. La frustration est d'autant plus grande qu'à quelques encablures de Fnideq, juste un bras de mer de 15 kilomètres à traverser, se déploie le sud de l'Espagne et son tourisme balnéaire propre, séduisant et abordable qui attire chaque année des millions de touristes en grande partie des nationaux. Un engouement sans cesse grandissant qui signe l'échec du tourisme national empêtré dans des problèmes d'attractivité et de bon rapport qualité-prix. La question qui se pose à cet égard est la suivante: pourquoi les décideurs marocains ne se sont-ils pas rapprochés de leurs voisins espagnols pour un partage d'expériences en vue d'une mise en valeur commune, dans le cadre d'un partenariat win-win, des attraits naturels du nord du pays ? Ce qui aurait permis à cette zone mal exploitée de profiter de la vitalité touristique ibérique en termes de flux et de fréquentation au lieu de rester maintenue dans le carcan du sous-développement et des trafics en tout genre qui produisent du dénuement et de la frustration sociale.

La même coopération bilatérale pourrait être développée via la création de plates-formes de transformation des produits agricoles à Fnideq dans un esprit de mutualisation des moyens et de partage d'expertise dans le domaine agro-alimentaire. Avec une vision tournée vers l'export en Afrique.

Le travail à l'usine dans un cadre propre et organisé est en tout cas beaucoup plus digne que le spectacle choquant de femmes-mulets dont l'échine ploie sous le poids des produits de contrebande venus de Sebta. Les autorités des deux pays, liés par une communauté de destin de par leur proximité géographique, leur héritage historique et la similitude de leurs systèmes politiques, se félicitent régulièrement de la qualité de leur coopération dans la lutte contre les réseaux de trafic de stupéfiants et l'émigration illégale. Celle-ci gagnerait franchement à aller au-delà pour se déployer sur le terrain économique et commercial en Méditerranée. ●



Côté BASSE-COUR



Management Qualité : Maroc Telecom maintient ses certifications

Maroc Telecom a annoncé le passage réussi de son audit de surveillance suite au renouvellement de la certification de son système de management qualité. L'audit, qui a concerné l'ensemble des activités de l'opérateur historique, a été réalisé en décembre dernier par un organisme de renommée internationale, leader dans l'évaluation de la conformité. Le cabinet a émis un avis favorable sur le maintien de la certification selon les deux standards « ISO 9001 V 2015 » et « ISO/CEI 27001 V 2013 », avec zéro non-conformité.

La certification ISO 9001 V 2015 qui renforce le rôle du management de Maroc Telecom dans sa démarche qualité atteste de l'aptitude de l'entreprise à satisfaire les exigences des parties prenantes et répondre à leurs attentes. La norme ISO/IEC 27001 fournit, quant à elle, les lignes directrices concernant la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des actifs informationnels. Elle concerne également la capacité de l'entreprise à identifier et à anticiper les risques impactant la sécurité de l'information tout en permettant la continuité des activités et des services fournis aux clients. ●

OCP écrème la réussite à Rhamna

Par le biais de son programme « Act4Community-site Gantour », OCP Group a contribué à la réalisation de la première unité de fromagerie de chèvre dans la province de Rehamna.

Ce site, situé dans la commune rurale Ouled Hassoune Al Hamri, a été inauguré lundi dernier par le ministre de l'Agriculture Aziz Akhannouch. Fruit d'un partenariat entre l'OCP, l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) et le ministère de l'Agriculture, il permettra de créer 10 postes permanents. Cette unité constitue un véritable projet d'appui à la chaîne de valeur agricole solidaire, et reflète la stratégie du programme « Act4 Community », un des leviers essentiels de l'engagement sociétal du groupe OCP en matière d'appui à la création des emplois permanents en milieu rural. ●

CIH Bank lance le service « CIH M3ak »

Dans le cadre de sa stratégie Relation client axée sur la proximité et l'innovation digitale, CIH Bank lance son service bancaire « CIH M3AK » sur WhatsApp.

Cet outil permet à la clientèle de la banque de consulter gratuitement et en toute sécurité le solde du compte, la liste des GAB les plus proches en fonction des données GPS du client, le RIB, les dotations

touristiques et e-commerce, la situation des crédits, l'historique des opérations bancaires, les cours de change, le solde Jawaz, et les factures à payer. Pour accéder à tous ces services gratuits, les clients sont invités à envoyer un simple message WhatsApp au numéro 0522 47 99 47 depuis leurs GSM enregistrés chez la banque qui travaille sur de nouvelles fonctionnalités. ●

Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances • Société d'Assurances Mutuelle à Directeur et à Conseil de Surveillance • Entreprise régie par la loi 17-99 portant code des assurances • RC : 59781 • ICE : 00140944200094



MAMDA

Avec une offre complète et innovante couvrant les assurances de personnes, et de dommages, notamment le bétail, les récoltes, les bâtiments, les outils de production ainsi que la responsabilité civile.

MAMDA est toujours mobilisée aux côtés du monde agricole.





Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



Le Bourgeois GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (30)

Nous célébrons le centenaire de Khouribga et de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates voulu par Lyautey. Jnaynar Lotti, comme le nomment les indigènes des Ouled Abdoun, en signant le décret du 27 janvier 1920, est conscient du caractère exceptionnel de l'Office, prononcé « Loufisse » par les autochtones, et décide d'en confier l'exploration et l'exploitation au seul "Magasin" (ma5zen) afin d'éviter la rapacité du secteur privé. Lyautey va être stoppé net par la première Guerre mondiale 1914-1918. En 1916, au milieu de cette Première Guerre mondiale, qu'il avait qualifiée avant son déclenchement d'énorme ânerie : «Mais ils sont fous ! Une guerre entre Européens, c'est une guerre civile... C'est la plus énorme ânerie que le monde ait jamais faite ! », Lyautey se met une seconde fois en colère quand le député Birot fait l'erreur de dire que l'Empire chérifien du Maroc « fait partie de nos trois colonies françaises ». Il lui répond le 29 février 1916 dans un discours à la Chambre de Commerce de Lyon: «Permettez-moi maintenant, cher monsieur Birot, de retenir l'attention sur une de vos paroles. Parlant de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, vous avez dit : "Nos trois colonies". Or, rien ne serait plus inexact et plus périlleux (...) qu'une image aussi simplifiée, et de considérer la Tunisie, l'Algérie et le Maroc sous le même aspect. Alors que nous sommes en Algérie depuis plus de 80 ans, en Tunisie depuis 35 ans, nous n'avons pris pied au Maroc qu'il y a 8 ans, et notre protectorat y date de moins de 4 ans. (...) Et puis, si l'Algérie est bien une "colonie", le Maroc est un "protectorat", et ce n'est pas là seulement question d'étiquette. Alors que nous nous sommes trouvés en Algérie en face d'une véritable poussière, d'un état de choses inorganique, où seul le pouvoir constitué était celui du Dey Turc effondré dès notre venue, au Maroc, au contraire, nous nous sommes trouvés en face d'un Empire historique et indépendant, jaloux à l'extrême de son indépendance, rebelle à toute servitude, qui jusqu'à ces dernières années, faisait encore figure d'État constitué, avec sa hiérarchie de fonctionnaires, sa représentation à l'étranger, ses organismes sociaux dont la plupart subsistent toujours, malgré la défaillance récente du pouvoir central. Songez qu'il existe encore au Maroc nombre de personnages qui, jusqu'il y a 6 ans, furent ambassadeurs du Maroc indépendant à Pétersbourg, à Londres, à Berlin, à Madrid, à Paris, accompagnés de secrétaires et d'attachés, hommes d'une culture générale, qui ont traité d'égal à égal avec les hommes d'État européens, qui ont le sens et le goût des choses politiques : rien de similaire en Algérie ou en Tunisie. À côté de cet état-major politique, il existe également un état-major religieux qui n'est pas négligeable. Le ministre de la Justice actuel du sultan a professé pendant des années à l'université d'El-Azhar au Caire, à Istanbul, à Brousse, à Damas, est en correspondance avec les oulémas jusqu'aux Indes, et n'est pas le seul qui soit en relation avec l'élite islamique d'Orient. Il existe enfin une équipe économique de premier ordre composée de gros commerçants qui ont des maisons à Manchester, à Hambourg, à Marseille, qui y sont généralement allés eux-mêmes. Nous nous trouvons donc là en présence d'une élite politique, religieuse et économique qu'il serait insensé d'ignorer, de méconnaître et de ne pas utiliser car, associée étroitement à l'œuvre que nous avons à réaliser au Maroc, elle peut et doit l'aider puissamment. Ajoutez - et tous ceux d'entre vous qui sont allés au Maroc le savent bien - qu'il y a là une race industrielle, laborieuse, intelligente, ouverte au progrès, dont on tirera le plus large parti à condition de respecter scrupuleusement ce qu'elle veut voir respecter. (...) À nul pays ne convenait donc mieux le régime du protectorat, régime non pas transitoire mais définitif, qui a comme caractéristique essentielle l'association et la coopération étroite de la race protectrice dans le respect mutuel, dans la sauvegarde scrupuleuse des institutions traditionnelles. (...) ». • (A suivre)

Bourgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

CHAN 2020 : Un beau sacre et un grand paradoxe...

La belle performance du Onze national local a valu au coach des Lions de l'Atlas Houcine Ammouta d'être félicité par le Roi Mohammed VI. Dans un coup de fil, le Souverain a chargé ce dernier de transmettre ses «chaleureuses félicitations» à l'ensemble des joueurs et aux membres du staff technique et administratif de l'équipe nationale. Le Souverain a exprimé « sa fierté quant à cette belle réalisation pour le sport marocain ».

Les Lions de l'Atlas se sont imposés dimanche 7 février lors de la finale du championnat d'Afrique des nations (CHAN 2020) face au Mali à Yaoundé (Cameroun) sur le score de 2 buts à 0, grâce au défenseur Soufiane Bouftini et à Ayoub El Kaâbi. Des buts inscrits dans les 20 dernières minutes de jeu. Une victoire méritée saluée à juste titre par les médias nationaux et étrangers. Une «consécration du Maroc qui conserve son titre de champion d'Afrique», écrit le magazine

Le Point qui souligne que «grâce à sa victoire sur le Mali 2-0, dimanche, à Yaoundé, en présence de 10 000 spectateurs autorisés à assister à cette finale, le Maroc s'est succédé à lui-même sur le toit de l'Afrique». «Au cours de cette finale se sont affrontées l'équipe possédant la meilleure attaque du tournoi (13 buts avant la finale), le Maroc et celle avec la meilleure défense, le Mali (3 buts encaissés avant cet ultime rendez-vous)», relève le magazine parisien.



Houcine Amouta, coach des joueurs locaux.

«Le Maroc, déjà sacré lors du CHAN 2018, devient la première sélection à conserver son titre en Championnat d'Afrique des nations », fait remarquer de son côté RFI. Force est de constater que le sacre des joueurs locaux fait oublier les contre-performances à répétition de la sélection nationale lors des éditions de la Coupe d'Afrique des nations.

Ce qui doit inciter les dirigeants du football marocain à tirer les leçons de ce paradoxe en faisant confiance aux footballeurs locaux pour construire une équipe nationale qui soit compétitive, jusqu'ici constituée essentiellement des joueurs marocains de l'étranger (JME) qui ont visiblement du mal à s'imposer dans les compétitions continentales. •

Hammams : Un ministre dans le bain...



Les employés de hammams traditionnels mis au chômage depuis plusieurs mois à cause de la Covid-19 seront prochainement indemnisés pour perte d'emploi. C'est du moins ce qu'a affirmé, lundi 8 février, Mustapha Ramid en réponse à une question à la Chambre des représentants sur «la fermeture des bains maures». Cette main-d'œuvre, aux conditions de travail très dures et qui vit généralement de la générosité de sa clientèle, fera l'objet d'un recensement avant de bénéficier d'une éventuelle indemnisation, a indiqué le ministre d'Etat chargé des droits de l'Homme et des relations avec le Parlement également fâché avec la sécurité sociale. On

se demande comment cette opération est-elle possible vu que la majorité de ces forçats du gommage et du savonnage- dont certains pour ne pas crever de faim-, ont commencé à vendre leurs services à domicile, ne sont pas déclarés à la CNSS. A moins que le ministre islamiste n'ait inventé une méthode infailible : le bain-Ramid... Ramid et ses dévots lanceront peut-être des appels à témoins en direction des habitués des hammams, dans les 15 préfectures et provinces sur un total de 82, concernées par les fermetures forcées, pour savoir qui a droit ou non à la compensation financière. Les recalés du témoignage auront-ils droit à la douche froide ? •

La Covid-19 est-elle devenue une simple grippe ?

Contrairement en Europe où il est toujours en pleine expansion, au Maroc la Covid-19 recule de jour en jour, perdant au passage de son intensité. Ce qui fait dire à un expert que le coronavirus marocain a viré à une simple grippe que l'on guérit sans problème particulier. En tout cas, les indicateurs qui sont en constante amélioration depuis plusieurs semaines confortent cet avis. Baisse du nombre de morts, des personnes infectées mais aussi des sujets vulnérables admis en réanimation.

Les tests effectués chaque jour, même s'ils sont moins importants qu'il y a plusieurs mois, détectent de moins en moins de cas positifs. Sur un millier de personnes examinées chaque jour, une centaine est déclarée porteuse du virus. Cette décline significative est confortée par l'entourage social où la Covid-19 a de moins en moins droit de cité contrairement à la période du pic des contaminations.

D'ailleurs, les Marocains mènent une vie normale en se comportant comme si le virus était derrière eux. Et ceux qui le chopent alors qu'ils sont bien portants recourent souvent aux remèdes de grand-mère (propolis, gelée royale...) réputés efficaces. La campagne de vaccin qui atteint son rythme de croisière est censée accélérer l'immuni-

sation collective tout en freinant la propagation du virus. Reste à injecter une bonne dose d'espoir dans la population en levant les restrictions qui pénalisent encore certaines activités... •

RAPPORT ACCABLANT DU CONSEIL DE LA CONCURRENCE SUR LE MARCHÉ DU MÉDICAMENT

JE NE VEUX PAS
DE MÉDICAMENTS
CHERS

JE VOUS
PRESCRIS DONC
DU THYM ET DE
L'ABSINTHE...



Bondali



Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



Le Parti du bon sens (59)

Les nouveaux bus sont arrivés !



Par Nouredine
Tallal

Lhaj Miloud vient d'apprendre avec un plaisir non dissimulé que Casablanca vient enfin de se doter d'un parc flamboyant neuf de bus modernes qui entreront en service à partir du 15 février... Les bus provisoires n'auront finalement pas trop duré, comme on pouvait le craindre... Les habitants

ne verront donc bientôt plus circuler ces cerceaux ambulants, rescapés des banlieues parisiennes, et venues s'offrir une deuxième vie hasardeuse et dangereuse sous le ciel marocain... Peut-être pour rejoindre leurs vieux usagers parisiens, beaucoup de retraités, sans doute nostalgiques de la RATP, ayant jeté leur dévolu sur notre pays pour y finir leurs vieux jours... Des bus de troisième âge qui ne tiennent sur leurs roues que par miracle! Des véhicules d'un autre âge, toussoyant, crachotant, et polluant une atmosphère déjà à peine respirable, si l'on se fie aux normes de l'OMS en la matière...

Oui, chers amis, ce n'est pas un poisson d'avril, mais bien un vieux rêve en passe de devenir réalité... Enfin des bus confortables et esthétiques qui n'ont rien à envier à ceux de Berlin, Londres ou Istanbul... Ces nouveaux bus sont, pour la majorité d'entre eux, importés du pays d'Erdogan... Après, Lhaj Miloud n'en doute pas le moins du monde, une procédure de sélection longue et rigoureuse, basée sur les seuls critères techniques et financiers, à l'exclusion de toute autre considération subjective... Mais cela ne nous regarde pas ! Tant qu'on nous en donne pour notre argent, nous ne saurions être trop regardants !

Histoire sans doute de sauver la face, quelque deux cents bus sur les sept cents prévus seront produits au Maroc ! Pourquoi pas ? Après tout, le Maroc sait produire des voitures à des prix très compétitifs, et les exporter partout à travers le monde... Mieux, il sait produire des avions, en attirant sur son sol les aviateurs les plus prestigieux... Et pas seulement pour des raisons fiscales, mais également pour la qualité de sa main-d'œuvre... Des milliers d'ingénieurs et de techniciens à la technicité et au sérieux mondialement reconnus ! Si nous pouvons monter des avions, il n'y a aucune raison pour que ne nous sachions pas fabriquer des bus, cela va sans dire... Mais cela va encore mieux en le disant ! Et merci à notre efficace ministre de l'Économie qui a su imposer la préférence nationale à la préférence... religieuse! Ne serait-ce que partiellement ! Ces nouveaux bus vont bientôt sillonner la capitale économique à des prix raisonnables et à la portée de toutes les bourses... Ou presque ! Chômeurs s'abstenir ! Mais les chômeurs ne sont pas censés se déplacer, n'est-ce pas? De nouveaux bus, voilà qui est acquis ! Mais quid des chauffeurs ? Parce que je suppose qu'on ne va pas mettre en retraite anticipée nos conducteurs actuels ? Et en fait de chauffeurs, c'est plutôt de chauffards qu'il faudrait parler ! Des énergumènes aux mines patibulaires,

au verbe haut et mal rasés! Qui s'en prenant aux citoyens qui n'ont pas la monnaie sur eux, et qui s'engueulent avec tous ceux qui auraient le malheur de les remettre à leur place ! Lhaj Miloud a assisté un jour à une scène ahurissante où le chauffeur avait freiné net en plein milieu de la chaussée pour venir agresser un jeune qui lui aurait manqué de respect ! Combien de fois n'a-t-il pas également été témoin de véritables courses entre bus dégingués, véritables « vaches folles » livrées à elles-mêmes, chaque « pilote » essayant de doubler l'autre au mépris des règles de sécurité les plus élémentaires, et en mettant en péril la vie des passagers et celle des piétons... Toujours agressifs, le regard mauvais, ils s'arrêtent n'importe où et n'importe comment, et quand ils veulent, parfois au milieu de nulle part pour embarquer une vieille connaissance, et d'autres fois en ignorant superbement les arrêts prévus à cet effet, pour des raisons mystérieuses qu'ils sont les seuls à connaître et devant la mine étonnée des malheureux citoyens qui attendaient leur passage depuis une heure !

Lhaj Miloud se souvient avec nostalgie des chauffeurs de l'Hexagone qu'il avait eu l'occasion de connaître dans sa vie d'étudiant... Uniforme toujours impeccable, avec chemise claire et cravate foncée, rasés de près, et sentant l'eau de Cologne... Toujours aimables et souriants, conduisant et se conduisant en bons pères de famille... Des chauffeurs protégés aussi, bien à l'abri derrière une porte-fenêtre verrouillée... Une mise à niveau serait la bienvenue en termes de formation et de rétribution pour que cet investissement ne se termine pas en queue de poisson ! Ce ne serait pas du luxe !

Aux citoyens aussi de se discipliner et de prendre soin, comme il se doit, de leurs bus... Il s'agit de leur patrimoine, ils ont trop tendance à l'oublier... Et détériorer son propre patrimoine revient à scier la branche sur laquelle on est assis ! Une pensée émue pour ces bus magnifiques qu'il faudra peut-être mettre à l'abri les jours de matchs de football, et particulièrement à l'occasion des derbies casablancais... Où certains ultras, qui se prétendent supporters de football, saccagent les bus pour se venger d'une défaite qu'ils estiment imméritée, ou bien pour fêter la victoire contre l'ennemi juré du camp d'en face ! En chantant à tue-tête « febladi dalamouni » ! D'ailleurs, les clubs devraient être responsabilisés sur les dégâts occasionnés par leurs fans, et régler l'addition rubis sur l'ongle ! Et les coupables fichés et bannis à jamais des stades et des moyens de transport publics !

Vivement donc la mise en service de nos nouveaux bus... Et que chacun assume ses responsabilités ! Ne jouons pas aux Cassandre, et faisons confiance à tous les protagonistes pour que Casablanca soit désormais citée en exemple pour la qualité de ses moyens de transport et le civisme de ses usagers... Mais comme la confiance n'exclut pas le contrôle, des caméras de surveillance embarquées, et des sanctions exemplaires pour les vandales ne seront pas de trop ! ●

Tanger : Macabre pêche aux cadavres

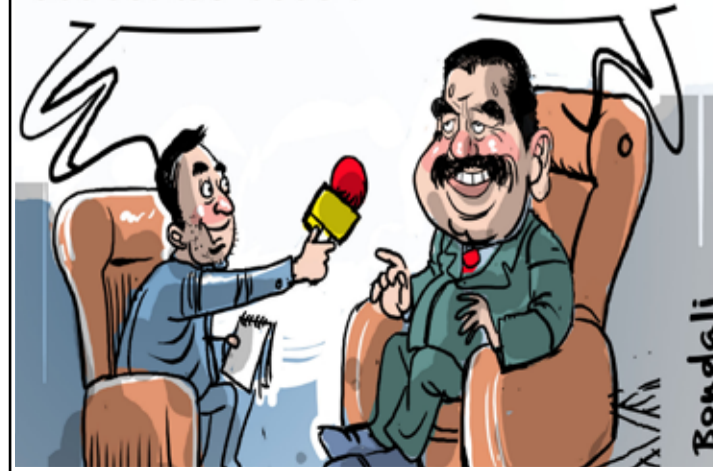
Il ne s'agit pas d'une pêche de cadavres d'immigrés clandestins en Méditerranée comme on pourrait le croire mais de macchabées d'ouvriers d'un atelier de textile clandestin à Tanger ! Un drame social qui rappelle celui survenu samedi 26 avril 2008 quand l'usine Rosamor de matelas et d'ameublement, située au quartier industriel de Lissasfa (banlieue sud de Casablanca), a pris feu avec un groupe d'employés qui étaient enfermés à clé dans l'atelier par leur patron. Bilan : 55 morts. Seule différence et elle est de taille : la fabrique de textile tangeroise n'a pas pignon sur rue. Tout ce qu'il y a d'illégal puisqu'elle a été logée clandestinement dans le sous-sol d'une villa située en plein centre-ville. Ce lundi 8 février, tôt le matin, ces forçats du tissu, qui triment au noir pour une misère, ont été piégés par les eaux, suite à des pluies torrentielles qui se sont abattues sur la ville. Des images diffusées sur les réseaux sociaux ont montré un ballet d'ambulances et des corps évacués sur des civières, sous le regard terrifié des riverains. Le bilan est lourd : au mardi 9 février, 29 personnes ont péri dont la majorité sont des femmes âgées entre 18 et 40 ans, selon différents médias locaux. Le propriétaire de

l'atelier de la mort, qui fait partie des survivants hospitalisés, sera entendu dès que son état le permettra. En attendant, cette tragédie, qui révèle la persistance d'une économie souterraine qui se déroule dans des conditions d'insécurité totale, appelle une foudrue de questions et quelles questions : Comment se fait-il que cet atelier-qui est loin d'être un cas isolé- a-t-il pu se livrer à une activité économique clandestine sans éveiller les soupçons des responsables, à commencer par les agents d'autorité réputés pourtant pour leur extrême vigilance qui frôle souvent le zèle? Le proprio a-t-il bénéficié de la complicité des autorités pour pouvoir monter son business illégal ? Difficile de croire que ces dernières ne soient pas au courant sachant que les allées et venues quotidiennes des ouvriers pouvaient difficilement passer inaperçues... Et puis, ne faut-il pas demander des comptes au délégataire de la ville, Amendis, sur cette catastrophe qui aurait certainement pu être évitée si les canalisations étaient bien curées ? La tragédie, qui dégage les relents du scandale, est telle que des têtes vont certainement tomber. Des grosses qui filent déjà du mauvais coton ? ●

HAMID CHABAT RISQUE DE NE PAS ÊTRE ACCRÉDITÉ
PAR SON PARTI

SI VOTRE
PARTI VOUS REFUSE
L'ACCRÉDITATION,
QUE FERIEZ-VOUS ?

JE ME
PRÉSENTAIS
EN TANT QUE
SAP BIEN SAPÉ





Déconfiné
de Canard

Le Maigret DU CANARD



L'IGF pointe les dérives d'un marché public

Le ministère de la Justice au banc des accusés

Un rapport de l'IGF, qui a fuité récemment dans les médias, épingle le ministère de la Justice sur un appel d'offres relatif à des achats de mobilier et d'articles de décoration dont les prix ont été jugés gonflés...

Ahmed Zoubair

Le ministère de la Justice est au banc des accusés. Un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF), dont les enquêtes n'ont pas l'habitude de se retrouver dans les médias, a récemment mystérieusement fuité. Le contenu de ce rapport révèle les montants jugés gonflés de quelques acquisitions de mobilier de bureau, appareils électroménagers et objets de décoration sous les mandats de trois ministres de tutelle : l'actuel locataire Mohamed Benabdelkader et ses deux prédécesseurs Mohamed Aujjar (avril 2017- octobre 2019) et Mustapha Ramid (janvier 2012-avril 2017). Une table de réunion modulable de 1260 x 180 cm en « bois rouvre et cuir demi-fleur de haute qualité » payée 758.000 DH ; cinq poubelles de 144 litres en aluminium à 6012 DH pièce et 22 réfrigérateurs de marque LG à 15.000 DH l'exemplaire, 20 téléviseurs Samsung 55 pouces achetés à 22.000 DH l'unité ou encore deux oliviers décoratifs à 36.000 DH pièce. Dans leurs observations, les enquêteurs ont marqué leur étonnement en rapportant que le prix des arbres qui ornent, par exemple, les allées du ministère en question, des palmiers Washingtonia, de 5 mètres, coûtent en moyenne 6.240 DH l'unité. Mais c'est connu, l'arbre cache parfois la forêt...

Défense

Selon les limiers de l'IGF, le prix d'achat de ces produits se situe au-dessus de celui du marché, ce qui laisse entendre qu'il y a eu surfacturation des acquisitions en question qui est par ailleurs une pratique courante dans les marchés publics. Les enquêteurs ont souligné avoir demandé aux services du ministère mis en cause « un référentiel des prix » relatif au cahier des charges, ou une liste « d'entreprises qui ont proposé ces prix », mais leur requête a buté, ajoutent-ils, sur le silence des responsables. Tel n'est pas l'avis du département dirigé par Mohamed Benabdelkader qui a expliqué dans un communiqué que le rapport de l'IGF « ne relève aucun manquement au respect du principe de concurrence », dans les transactions conclues dans le cadre de l'appel d'offres visiblement sujet à caution. Dans sa réaction, le ministère de la Justice affirme avoir « bien répondu aux observations émises par le rapport provisoire de l'IGF » qui ont été « intégrées dans le rapport définitif ». Pour le département de la Justice, « plusieurs sociétés ont répondu à l'appel d'offres et aucune plainte n'a été déposée à ce sujet », selon un écrit de la direction de l'Équipement et de la gestion du patrimoine du ministère. Pour l'achat de la table de réunion, le ministère de la Justice



Mohamed Benabdelkader, ministre de la Justice.

explique que « son prix d'achat a été le moins coûteux par rapport aux autres offres reçues par le ministère ».

Se sentant visé, l'ex-ministre de la Justice Mustapha Ramid, s'est empressé cette fois-ci, de briser le silence via un communiqué publié sur le site officiel du parti où il a qualifié les révélations de l'IGF de « diffamatoires », menaçant de poursuites judiciaires le site qui les a publiés. L'Association marocaine de protection des biens publics (AMPBM) s'est saisie du dossier en adressant une correspondance au président du ministère public, Mohamed Abdennabaoui, où elle lui a demandé l'ouverture d'une enquête judiciaire. Objectif : faire la lumière sur ce qui dégage les relents de « soupçons de dilapidations » et de « détournements » de fonds publics. Dans un procès où l'avocat principal est Mustapha Ramid ? ●

L'ISTIQLAL DÉPOSE UNE PROPOSITION DE LOI POUR LA RENATIONALISATION DE LA SAMIR

TU CHERCHES À
CARBURER SUR MON DOS ?



Renault victime de pénurie...

Le constructeur français Renault a décidé de suspendre « temporairement » la production de ses véhicules à l'usine de Tanger. Motif : la pénurie des puces électroniques.

La suspension concerne également les sites de Sandouville (France), Pitesti (Roumanie). « Les équipes supply chain et achats sont mobilisées pour maîtriser l'impact de cette crise mondiale qui affecte l'ensemble du secteur automobile », a expliqué à Reuters une porte-parole de Renault.

Un autre constructeur français a pris la même décision. Il s'agit de Stellantis, issu de la fusion entre PSA et Fiat-Chrysler. Vendredi dernier, l'usine d'Eisenach en Allemagne a cessé ses activités. Le construc-



teur a aussi suspendu une ligne dans l'usine espagnole de Saragosse. Les constructeurs français seraient-ils victimes d'une méchante panne des chaînes de fabrication chinoise ? ●



Le Maigret DU CANARD



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Groupe ISCAE tient son CONSEIL D'ADMINISTRATION en mode hybride
Résultats probants malgré le contexte difficile



Le Conseil d'Administration du Groupe ISCAE s'est réuni Jeudi 28 Janvier 2021 à 15h30, au siège de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) à Casablanca, sous la présidence de **Monsieur Moulay Hafid ELALAMY**, Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique. Etant donné la situation sanitaire exceptionnelle, ce Conseil s'est tenu en mode hybride (présentiel et distantiel).

Les membres du Conseil d'Administration du Groupe ayant pris part aux travaux ont examiné les différents points à l'ordre du jour :

- Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 20 Février 2020
- Rapport Annuel 2019/2020
- Candidatures au poste de Directeur de l'ISCAE-Casablanca
- Rapport du Comité d'Audit
- Conformité Comptable et Fiscale
- Projet de Budget 2021
- Questions Diverses

Le Conseil d'Administration a pris connaissance des principaux faits marquants de l'année 2020. Le bilan des réalisations du Groupe ISCAE s'avère riche et dense. Il ne se limite pas uniquement à assurer la continuité des activités pédagogiques – telles que la reprise des cours, soutenances, concours et examens -, mais il couvre plusieurs axes de développement, à savoir la réaccréditation AMBA pour cinq ans, la réaccréditation nationale de toutes les filières du parcours Grande Ecole, le renforcement de la visibilité à l'international et l'amélioration de la conformité.

Les membres présents ont félicité les équipes du Groupe ISCAE pour le travail réalisé et les résultats probants atteints dans des conditions difficiles. Ils ont exprimé leur volonté d'apporter leur soutien pour accompagner la dynamique de l'ISCAE.

Au terme de ce Conseil, la Directrice Générale du Groupe ISCAE, n'a pas manqué de remercier chaleureusement le Ministère de tutelle : de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique, le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration et le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ainsi que les autorités locales pour l'accompagnement bienveillant durant cette période inédite. ●

Texte de l'Oie

Humour et sarcasme au temps du Coronavirus (19)

Covid, les femmes et les hommes

Il paraît que même si Coronavirus touche les hommes et les femmes indistinctement, ses séquelles ont été plus préjudiciables aux femmes qu'aux hommes. Ces derniers n'y verront certainement aucun inconvénient ; machisme et connivence masculine obligent.

Durant cette pandémie, plusieurs couples ont soldé leurs comptes. Bizarrement les époux n'avaient pas l'occasion de se voir et de se parler, mais là avec Coronavirus, le confinement les a contraints au face-à-face et à se mettre à découvert. La fameuse phrase « unis pour le meilleur et pour le pire » a toute sa pertinence dans un ménage, mais pas forcément dans la vie en général.

Depuis l'origine des choses, chacun des deux s'acquitte de son rôle, mais se targue d'apprendre à l'autre son devoir. Entre les deux, l'expérience est éprouvante, parce que le courant ne passe pas toujours bien, et ce n'est pas un électricien qui réglera le problème. Les femmes, ça les amuse de vous prendre au mot et de remettre de vieilles histoires sur le tapis, aussi inavouable que cela en a l'air, juste pour vous diaboliser et crucifier.

Vous trouverez aussi des femmes qui se prennent pour des madones, les gardiennes du monde et des traditions qui veulent montrer aux hommes que le monde leur appartient.

A l'opposé, il y a beaucoup d'hommes qui sont de sacrés couillons avec un pénis à la place du cerveau. Leur arrogance consiste à croire que les femmes sont sous leur contrôle. Ils sont esclaves de leur instinct sexuel, tandis que les femmes restent prisonnières de leur foutue sensibilité qui est aussi vive et pétulante qu'un volcan en éruption.

Quel que soit le temps, long ou court, qu'ils passent ensemble, ils finissent par n'avoir aucune idée de qui est l'autre ; ils ne se souviennent que des tâches, et c'est dans cette adversité que chacun devrait apprendre beaucoup de choses sur lui et sur l'autre. Chacun est prisonnier de la contemplation présomptueuse de soi et est dépourvu du sens du bien commun. Leur ménage, c'est un peu comme du miel sur un cactus : aussi bien de mauvais moments que de bons moments. Entre les deux, chaque fois que l'un essaye de passer devant, l'autre court-circuite la ligne d'arrivée, et c'est comme ça qu'ils pensent pouvoir régler leurs problèmes. Leur histoire est déterminée par le conflit et chacun des deux a une face cachée qu'il se refuse de montrer, et qui ressemble un peu au bouton - de la fameuse mallette nucléaire - sur lequel il ne faudrait pas appuyer même s'il est fait pour.

Sentimentalement parlant, les hommes sont souvent indisponibles; ils ne savent pas – ou ne veulent pas – aimer, détestent les émotions et les expriment autrement ... souvent brutalement. Si un homme pense que les femmes ont déjà la place qu'elles méritent, c'est qu'il insulte grossièrement leur intelligence, même si parfois on pense que la beauté est leur seule arme.

Les hommes et les femmes se voient plus qu'ils ne se connaissent et ne font aucun effort pour que ça marche. Si au moins ils pouvaient créer ou juste consulter leurs profils génétiques avant de s'engager, ils pourraient se dispenser du drame de leur « roman conjugal ».

Au-delà de ce ramassis de clichés des hommes et des femmes, il y aura toujours entre les deux des conneries imperméables au bon sens qui continueront à jouer un rôle disgracieux dans le naufrage de leur relation.

Le secret d'une bonne entente et d'un mariage heureux, c'est de jouer la comédie et de fermer sa gueule, parce que chaque fois qu'on a le malheur de l'ouvrir, ça se transforme en un drame.

Reconnaissons que les deux manquent affreusement de zones d'inspiration et d'une dimension poétique dans leur vie, et à vrai dire, juste pour nous consoler, Dieu ne les a pas créés pour qu'ils s'entendent ou qu'ils s'aiment, mais juste pour qu'ils copulent et qu'ils fassent des gamins ... Ouais, il faut perpétuer l'espèce. ●

Lahcen Ouasmi, Mansouria, 6 février 2021.

l.ouasmi@flbenmsik.ma



Le Maigret DU CANARD



Télétravail

L'appel positif de Comdata France

Le secteur de l'outsourcing, représenté désormais par une nouvelle fédération cooptée par la CGEM, défendra-t-elle la mise en place d'un cadre légal pour le travail à distance ?

Ahmed Zoubair

La crise sanitaire provoquée par la pandémie du Covid-19 a bouleversé le quotidien des gens mais aussi leur manière de travailler. C'est ainsi que le télétravail, partiel ou intégral, s'est imposé partout comme une solution à la réduction des contaminations au virus. Bien des secteurs dont les tâches sont télétravaillables ont été télétravaillés dans de nombreux pays qui s'y sont mis sur recommandation souvent des pouvoirs publics désireux de protéger la santé de la population.

Au Maroc, c'est la filière des centres d'appel en particulier. Laquelle depuis l'apparition de l'épidémie, bataille vigoureusement pour généraliser le télétravail pour ses employés en l'installant comme un mode de fonctionnement normal. L'initiative est louable sauf que les opérateurs du secteur veulent basculer dans le travail à domicile sans s'acquitter des obligations que cette transformation entraîne vis-à-vis du personnel en les formalisant dans un cadre légal. Car travailler de chez soi entraîne nécessairement des surcoûts (téléphone, électricité, matériel informatique, connexion Internet, assurance télétravail...) sans oublier d'éventuels dégâts pouvant survenir à domicile... Il s'agit aussi de savoir si le salarié dispose d'une maison adaptée et un espace dédié pour dispenser correctement une prestation professionnelle en distanciel... Pour certains observateurs, les patrons des centres d'appels opérant au Maroc n'en ont cure puisqu'ils voient dans le télétravail juste une opportunité pour gagner encore plus au détriment de leurs collaborateurs déjà sous-payés.

En France, dont sont issus la majorité des donneurs d'ordres ayant délocalisé leurs relations clients au Maroc, l'exemple a été donné par le groupe Comdata. Ce dernier, qui dispose d'une filiale au Maroc fédérant plusieurs centres d'appel, a pris les devants en signant le 27 janvier 2021 un accord au télétravail en 17 articles avec 6 centrales syndicales (CFDT, CGTC, CGT, FO et l'organisation syndicale Sud). En préambule de ce texte qui organise les rapports de télétravail entre l'entreprise et ses salariés en définissant les obligations et les devoirs de chacun, les signataires donnent le ton en des termes clairs : « Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication permet d'envisager de nouveaux modes d'organisation du travail, dont le télétravail, qui pourraient contribuer à améliorer les conditions de travail, la qualité de vie et l'efficacité des organisations ».



Un code du télétravail s'impose...

La CGEM a coopté récemment la Fédération marocaine de l'externalisation des services (FMES), qui a arraché son indépendance par rapport à l'Apebi avec le concours actif d'une certaine Ghita Lahlou. La présidente de la Commission capital humain et porte-parole de la Confédération patronale n'est autre que la dirigeante entre autres affaires des call centres que possède Moulahoum Hafid Elalamy, et elle était à ce titre membre de l'Association marocaine de la relation client (AMRC) qui a été absorbée par la nouvelle fédération. Vous avez dit opération téléphonique ? Une chose est sûre : On n'est jamais mieux servi que par ses copains.

Du côté des syndicats marocains, l'optimisme est de mise. Celui de voir les dirigeants de la FMES, qui se targuent de représenter un secteur, l'outsourcing, qui commence à peser lourd dans l'économie nationale (120 000 emplois, un chiffre d'affaires de 14,1 MMDH, 1,3 MMDH d'investissements et 9% de croissance en 2019) prendre exemple sur l'accord syndical avant-gardiste signé par Comdata France. Objectif : mettre le télétravail dans les centres d'appel au Maroc sur la bonne voie. Une voie où les droits légitimes des télétravailleurs seront pleinement respectés. ●

**RÉDUCTION DES DÉTENTIONS PRÉVENTIVES :
ET SI ON RECOURAIT AU BRACELET ÉLECTRONIQUE ?**

**C'EST SUREMENT
MIEUX QU'UN
BOULET**



Vient de paraître

Mélanges en l'honneur du professeur Rachid M'RABET

Préfacé par le Pr Alain Burlaud du Conservatoire national des arts et métiers, ce livre se veut un hommage au professeur connu et reconnu Rachid M'RABET qui a bâti et dirigé l'ISCAE pendant de longues années. Les Mélanges réalisés en l'honneur de celui qui a pris récemment sa retraite explorent, à l'image de leur dédicataire, les principaux champs du management. Une brochette d'auteurs de premier plan, plus d'une vingtaine, marocains et étrangers, tentent à travers leurs écrits de haute facture de mettre en valeur les « différentes dimensions d'un enseignant-chercheur, traduisant à la fois la curiosité de l'enseignant et

une conscience profonde de la nécessité, de l'action, que ce soit en matière pédagogique ou dans le domaine de la recherche ».

La carrière du Professeur M'RABET est celle d'un universitaire sincère et accompli, accessible et modeste, qui a travaillé, presque quarante ans durant, au service de son institution et du secteur éducatif national. L'essentiel de son parcours professionnel, il l'a accompli à construire les fondations de cette école prestigieuse qu'est devenue aujourd'hui l'ISCAE. Ses ouvrages dédiés à la finance ou au management sont une référence pour les chercheurs, étudiants et praticiens désireux d'approfondir leurs connaissances dans ces domaines. ●





Le Maigret DU CANARD



Un bébé sans identité nommé Brahim Kermaoui

Naissance d'une quête douloureuse

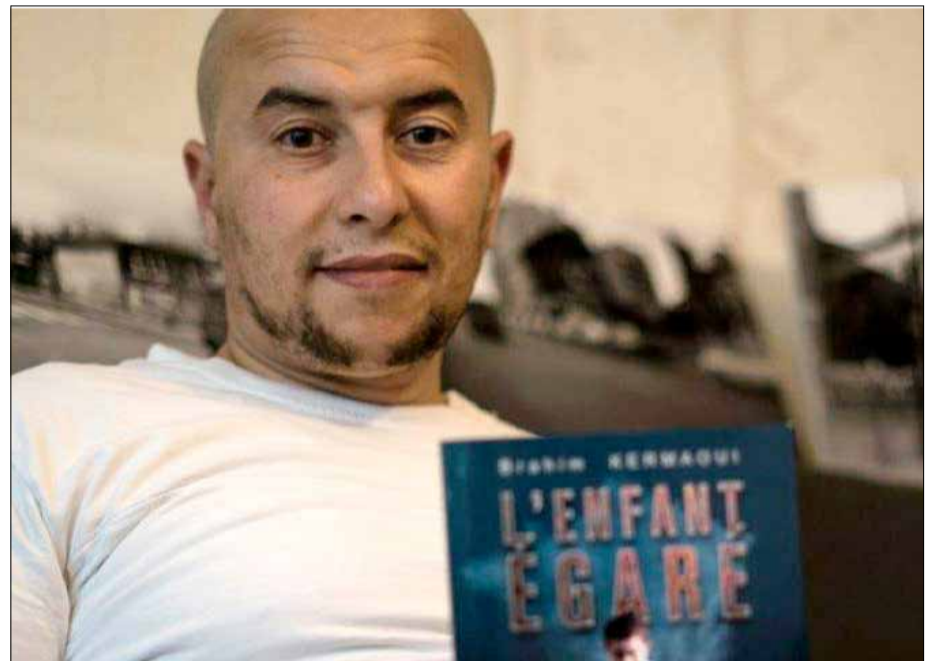
Il est des histoires bouleversantes qui empoisonnent la vie de leurs victimes. C'est le cas de Brahim Kermaoui qui fait partie de ces bébés adoptés à l'étranger après avoir été volés au Maroc, et qui se battent depuis des années pour connaître leurs parents biologiques. Récit.

Jamil Manar

Il a fait tout son possible. Frappé à toutes les portes. Écrit un livre intitulé « l'enfant égaré ». Et il a même effectué un périple à vélo Paris-Rabat. En vain pour le moment. « Il ne me reste plus qu'à escalader l'Everest », confie-t-il, mi-enjoué, mi-désespéré, pour que l'on se décide enfin à l'aider dans la quête de sa vie tourmentée : retrouver ses parents biologiques.

Brahim Kermaoui- ce n'est pas son vrai patronyme- a 43 ans aujourd'hui et une énigme qui pèse des tonnes. Son histoire bouleversante est celle d'un enfant volé qui veut absolument savoir qui il est réellement. La vie de ce jeune homme jovial malgré la tristesse qui suinte de ses yeux bascule lorsqu'il avait 13 ans en découvrant qu'il était un enfant adoptif. Depuis, cette triste découverte est devenue une chape de plomb pour son existence qui l'empêche de vivre dans la sérénité.

Circonstances exténuantes, Brahim Kermaoui c'est une enfance malheureuse à Gennevilliers, en banlieue parisienne, un père qui quitte le foyer familial aussitôt arrivé en France, une mère esseulée rongée par la dépression et un oncle maternel alcoolique qui violente le petit Brahim. Pas d'amour, que des problèmes, lâche, le regard mélancolique, celui qui passera même un séjour de plusieurs semaines à l'hôpital à cause de la maltraitance physique qu'il subit de la part de son oncle très porté sur la bouteille. Convoquée par la DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) pour s'expliquer sur ce drame, la mère révèle alors que Brahim n'est pas son fils, qu'il a été adopté à l'hôpital de Berkane au Maroc et que de toute façon ne veut plus de lui. Et ses vrais parents? Ils seraient morts dans un accident de voiture... Depuis, c'est dans une autre galère qu'il se retrouve embarqué malgré lui. Enchaînant les familles d'accueil où il a du mal à s'adapter, il bascule dans la petite délinquance, ce qui lui vaut un séjour de 4 mois en prison pour une histoire de cambriolage. En 2001, Brahim quitte l'ombre pour la lumière. C'est en homme libre et décidé de ne plus récidiver qu'il tente de gagner sa vie en travaillant. Il enchaîne alors les petits boulots : Reconditionnement des ordinateurs, travail à l'usine et chauffeur de poids lourds. L'ex-délinquant fonde une famille avec sa femme Farida qui lui donne deux filles et de la stabilité tout en l'encourageant à se lancer dans une enquête sur ses origines au Maroc. Brahim Kermaoui a 32 ans, en 2010, lorsqu'il se rend dans sa ville natale où il rencontre les membres de sa famille adoptive qui lui font une seconde révélation, tout aussi atroce. C'est ainsi qu'il apprend, plus attristé que jamais, qu'il n'est même pas Brahim Kermaoui. Ses parents sont venus un été au Maroc où ils ont pu avoir à l'hôpital de Berkane un bébé né sous X tout en se débrouillant pour qu'aucune trace d'adoption ne figure dans le dossier. Mais ce bébé, lui confie sa tante, ce n'est pas lui puisque le nourrisson décède deux semaines plus tard. Les parents adoptifs



Brahim Kermaoui. Un esprit tourmenté...

parviennent avant de revenir en France à se faire remettre dans le même hôpital un autre bébé qui conserve les papiers du nourrisson décédé. Autrement dit, Brahim porte l'identité d'un mort. Quel embrouillamini ! Venu trouver des réponses sur son vrai statut, il se retrouve confronté à une situation inextricable qui rend sa quête de la vérité plus complexe qu'il ne l'imaginait. Une vérité qu'une certaine omerta familiale, Brahim en est conscient, empêche d'éclater.

Espoir

Un document, rédigé en arabe et daté de 1985, indique que Safia et Ali, ses parents adoptifs, n'ont jamais eu d'enfant, ce qui fait de Brahim un double orphelin. Il est désorienté, presque au bord du désespoir, mais aussi démuni. Surtout qu'il n'a en sa possession aucun document officiel. Juste des pistes et des intuitions nourries de la certitude qu'il fait partie de ces bébés volés au Maroc dans le cadre d'un trafic gigantesque dans les années 70 et 80 (voir encadré).

« Il faut des moyens pour enquêter. De gros moyens. Au Maroc, des avocats ont refusé de m'aider. Ils disent que l'affaire est trop sensible, trop complexe. Ils me conseillent d'en trouver un en France. De porter l'affaire à Bruxelles, devant la Cour européenne... Je demande simplement l'ouverture d'un bureau administratif au Maroc pour m'aider, avec les gens dans la même situation, à retrouver nos origines grâce à une banque d'ADN », confie-t-il à un média français.

La souffrance de Brahim croît de jour en jour du fait de ne pas connaître ses vrais géniteurs malgré ses multiples tentatives et un deuxième voyage au Maroc auprès des membres de sa famille adoptive. Le fait que ses parents adoptifs ne soient plus de ce monde agit comme une difficulté supplémentaire. À moins d'un heureux coup du sort et d'une réelle volonté de l'aider, il sait que le mystère qui empoisonne sans cesse son existence ne sera jamais résolu. Convaincu que ses parents n'ont pas péri dans un accident et qu'ils sont probablement encore en vie, il s'accroche de toutes ses forces à l'espoir de voir un jour sa quête enfin aboutir. Et cet espoir ce sont les plus hautes autorités du pays, les seules à ses yeux capables de mettre fin à son calvaire pour connaître l'enfant qui se cache derrière la fausse identité de Brahim Kermaoui. ●

Trafic de bébés volés

Les autorités espagnoles avaient démantelé en 2013 un vaste réseau de « bébés volés » qui avait sévi dans les années 1970 et 80. Nés au Maroc ou dans l'enclave marocaine de Mellilla, ils étaient revendus entre 1 200 et 6000 euros à de riches familles espagnoles qui ne pouvaient pas avoir d'enfant.

L'enquête, menée depuis 2011 suite à une plainte déposée à Valence en novembre 2011 par une association de défense de victimes, a permis d'identifier 28 cas de ces « bébés volés », avait révélé le ministère espagnol de l'Intérieur. Le scénario de ce trafic était souvent le même : des familles marocaines démunies étaient disposées à abandonner leurs bébés pour leur offrir soi-disant « une vie meilleure » au sein de familles riches. Les femmes accouchaient ensuite chez des particuliers ou sans enregistrer officiellement le nouveau-né dans l'état civil.

Mais ce trafic pour le moins indigne n'aurait pas épargné non plus les hôpitaux. Victime présumée de ce commerce, Brahim, à l'instar de bien de personnes dans son cas, pense avoir été volé à la maternité juste après leur naissance. La vérité finira-t-elle par éclater ? ●



Déconfiné
de Canard

Le Maigret DU CANARD



Tribune Libre

Par **Abdeslam Seddiki** *

La Santé et la sécurité au travail

Près de 2500 décès annuels !

Le rapport que vient de publier le CESE (Conseil Économique, Social et environnemental), dans le cadre d'une autosaisine, sur «Santé et sécurité au travail: un appui essentiel au développement économique et social», constitue une contribution importante au débat sur une problématique sociétale globale qui est celle du travail décent et des droits humains en général. L'actualité d'un tel travail n'échappe à personne. Il répond à la fois à des attentes sociales et à des préoccupations nationales. Le hasard a fait aussi qu'il coïncide avec le drame de Tanger survenu lundi dernier dans un atelier « clandestin » ayant coûté la vie à 28 travailleurs selon le dernier bilan. Ce drame, qui nous rappelle l'incendie de « Rosamor » à Casablanca qui a fait 55 morts en 2008, interpelle fortement les pouvoirs publics et interroge la conscience collective de la Nation tout entière. Certes, le pays a pris au cours des dernières années un certain nombre de mesures mais le fléau des accidents du travail est loin d'être endigué et les conditions de travail ne se sont guère améliorées. Ainsi, selon les données publiées par le Ministère de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle portant sur l'année 2018, le nombre d'accidents de travail au Maroc a dépassé 50 000 cas, causant 756 décès, 13 208 cas d'incapacité temporaire et 36 561 cas d'incapacité permanente. Ces chiffres sont très en deçà de la réalité. Ainsi, selon le Bureau international du travail, on dénombre 47,8 accidents de travail mortels pour 100 000 employés. Sur la base de 5 millions d'employés, le

nombre de décès serait de l'ordre de 2390 par an. Par ailleurs, le taux de risques en matière des accidents de travail est 2,5 fois supérieur au taux de risque dans les pays de la région MENA. En outre, le BIT estime que le coût des accidents du travail au Maroc s'élève à 4,25 % du PIB ! À titre de comparaison, au niveau mondial, toujours selon le BIT, on enregistre chaque année environ 2,78 millions de décès liés à des raisons professionnelles, dont 2,4 millions dus à des maladies professionnelles. D'après la même source, les dommages associés aux problèmes de santé et de sécurité au travail sont estimés à 4% du PIB mondial. Pourquoi en est-on arrivé là ? Il y a à cela plusieurs facteurs. D'abord notre législation demeure incomplète en la matière notamment pour ce qui est des maladies professionnelles qui demeurent un domaine en friche. Ensuite, il ne suffit pas que des lois soient adoptées, encore faut-il qu'elles soient appliquées. C'est loin d'être le cas. Les dispositions du code de travail relatives à la SST demeurent pour l'essentiel lettre morte dans la mesure où beaucoup d'entreprises se montrent trop laxistes et négligentes en la matière d'autant plus que le nombre insignifiant des inspecteurs de travail dont dispose le pays ne permet pas de couvrir l'ensemble du territoire national. Des campagnes de sensibilisation sont menées d'une façon périodique comme celle qui est en cours mais dont l'effet reste limité. Exactement à l'image des campagnes nationales de prévention contre les accidents de la

circulation ! Dans certains cas, on se trouve en face d'un blocage pour le moins énigmatique. Tel est le cas d'un projet de loi-cadre portant sur la santé et la sécurité au travail, ambitieux et conforme aux normes internationales en vigueur, préparé en 2008 qui n'a jamais vu le jour !!

Compétences

Pour remédier à ces lacunes et mettre le pays en phase avec les exigences du travail décent respectueux de la dignité humaine, le CESE avance une trentaine de recommandations dont il convient de rappeler quelques-unes : la création auprès du Chef du Gouvernement d'une Agence Nationale pour la SST avec des missions précises; le rattachement de l'Institut national des conditions de vie au travail (INCVT) à ladite Agence en en préservant l'autonomie de gestion administrative et financière ; la création d'un observatoire national des risques professionnels (ONRP) ; la création des centres dédiés à la médecine du travail afin d'assurer une couverture exhaustive et efficace de tous les travailleurs du tissu économique national ; la création des entreprises spécialisées dans le domaine de la sécurité professionnelle dotées de compétences en sécurité industrielle, hygiène au travail, ergonomie et autres spécialités liées à la santé et sécurité au travail ; la généralisation du système d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles au profit des travailleurs du secteur privé, dont la gestion doit être confiée à la CNSS, et qui couvre toutes les catégories de tra-

vailleurs, à savoir les salariés, les professions libérales, les commerçants, les artisans, les auto-entrepreneurs, les agriculteurs, etc. ; l'allocation d'un pourcentage des ressources collectées au profit du système d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles au financement de l'Agence nationale pour la SST, l'INCVT, l'ONRP, ainsi que tous les organismes et projets publics qui contribuent aux efforts de prévention dans le domaine de la santé et la sécurité au travail ; la mise à jour de la législation du travail en procédant notamment à son harmonisation tant avec la nouvelle constitution qu'avec les conventions internationales ratifiées par le Maroc. Ce faisant, le CESE, en tant qu'instance de concertation et de propositions s'est acquitté convenablement de son devoir. Il appartient désormais à l'Exécutif de saisir la balle au bond. Le gouvernement va-t-il se montrer intéressé et attentif à ces recommandations, qui s'inscrivent dans le droit fil du vaste chantier ouvert par le Souverain consistant à généraliser la couverture sociale à l'horizon 2025 ? Ou bien va-t-il au contraire rester fidèle à sa « ligne de conduite » qui consiste à faire la politique de l'autruche du moins jusqu'en septembre prochain? Au-delà de l'intérêt stratégique du sujet en question, c'est la crédibilité du politique qui est encore une fois en jeu. La réussite de ce projet appelle une «volonté politique à toute épreuve» selon l'expression du CESE. ●

* **Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.**

UNE ENQUÊTE PARLEMENTAIRE POINTE LES DÉFAILLANCES DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE L'EAU

ILS VEULENT QU'ON MARCHÉ SUR L'EAU OU QUOI ? NON, ILS VEULENT QU'ON COULE...



C'est qu'ils ont des principes

Le Marocain est un dragueur invétéré... Il considère même cette activité comme fondamentale ! D'abord, parce qu'elle l'accapare une bonne partie du temps, faute de mieux... Et ensuite, parce qu'elle est constitutive de sa personnalité méditerranéenne exubérante... Le beau sexe constitue donc son centre d'intérêt principal... Après le foot, évidemment ! Et il a d'ailleurs souvent tendance à confondre allègrement drague inoffensive et mesurée avec harcèlement insistant et agressif... Mais le Marocain a des principes ! En matière de drague comme pour le foot, il sait qu'il y a des règles à respecter... Tout d'abord, on évite de dragueur à proximité immédiate de chez soi... Par « respect » pour la famille et le voisinage... Un peu trop risqué aussi! Aussi important que la règle du hors-jeu ! Ensuite, on ne cible pas trop les filles « déçemment » habillées... Ainsi, le harcèlement sexuel dans nos rues est pour beaucoup dans le port du voile, considéré souvent par les femmes comme une arme anti-drague ! Parce que nos harceleurs, Monsieur, sont de bons musulmans qui ont des principes ! Ils ne ciblent que les supposées « débauchées » qui se permettent de s'habiller « légèrement », c'est-à-dire à l'occidentale... Et on laisse les sœurs tranquilles... Pour venir s'approvisionner l'heure du mariage venue... Chaque chose en son temps et on ne mélange pas les genres ! ●

N. Tallal



Bec et ONGLES



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Nizar Baraka, patron de l'Istiqlal

Vive l'État nourricier !

Une équipe du Canard a réalisé en visioconférence un entretien avec le patron de l'Istiqlal Nizar Baraka qui a masqué son visage sans confiner ses intentions...

Le groupe parlementaire de l'Istiqlal a déposé récemment une proposition de loi plaidant pour une renationalisation de la Samir. Êtes-vous d'accord avec cette proposition?

Évidemment. Il faut bien que quelqu'un sauve cette pauvre entreprise en failite qui me fait personnellement de la peine. Comme aucun repreneur étranger ne veut racheter cette mauvaise affaire, l'État marocain demeure la seule solution pour sauver une société qui a perdu énormément de sa valeur...

Une manière de lui refiler un cadeau empoisonné...

Il faut bien que la puissance publique montre véritablement sa puissance. Renationaliser la Samir ce n'est pas la mer à boire. En tout cas, l'Istiqlal n'est pas le seul à défendre cette option. Le PPS, l'USFP et l'UMT la défendent aussi. C'est la preuve que nous sommes des responsables qui agissent : Nous ne nous contentons pas seulement d'être des passagers passifs. Nous mettons les mains dans le cambouis des affaires compliquées et complexes.

État est-il, selon votre conception, juste un repreneur des affaires foireuses ?

Pour moi, État est notre père à tous. Quand un fleuron perd sa substance, l'État nourricier doit intervenir en dernier recours pour lui donner le biberon et le protéger de la mort...

Je vous rappelle que vous étiez ministre des Finances lorsque la Samir a annoncé en août 2015 la cessation de son activité et vous aviez même accordé quelques années plus tôt des facilités douanières exorbitantes sous forme de crédit sur



ses importations de brut...

Pourquoi me rappelez-vous ce passé que je veux définitivement enterrer ? Vous avez aujourd'hui en face de vous un leader d'un grand parti de l'opposition qui tient la route et rêve de revenir aux affaires dont il a été brutalement et bêtement sevré. Ce qui est une grosse injustice politique...

Mais ce n'est pas en défendant des causes perdues que vous allez revenir au pouvoir...

Les causes perdues c'est de végéter indéfiniment dans l'opposition sans pouvoir retrouver les allées du pouvoir... Je suis certain que l'Istiqlal reviendra, à la faveur des élections législatives de cette année, à son lieu naturel qu'est le pouvoir où il est né, grandi et prospéré avant qu'un écervelé nommé Hamid Chabat ne décide de le sortir du paradis gouvernemental.

Au fait, il est de retour le grand Chabat ?

Oui, il est de retour chez lui. À la maison. Pas à l'Istiqlal où il est le malvenu. ●

Propos recueillis par Saliha Toumi

COVID-19 : L'EFFICACITÉ DES VACCINS EN QUESTION...

C'EST LA VAGUE DU DOUTE QUI ARRIVE

ON RISQUE D'ÊTRE À NOUVEAU CONFINÉS ?



Tanger pleure !

Tanger, « arroussatte echamal » (la Mariée du nord) pleure ses enfants... Plusieurs dizaines d'ouvrières et d'ouvriers pris au piège de la montée des eaux... Morts d'une façon atroce... Électrocutés, noyés, arrachés des mains de leurs amis et engloutis par les flots...

Était-ce là leur destin ? Était-ce donc « mektoub » ? Non et mille fois non !

Ces ouvriers corvéables à merci sans protection sociale ni protection tout court ont été victimes de la cupidité et du manque de scrupules de leur patron... Souvent d'anciens contrebandiers ou trafiquants de drogue reconvertis dans « les affaires »... Dans l'immobilier hideux et les ateliers clandestins...

Ils ont été victimes de la complicité des autorités locales... Qui pouvait ignorer l'existence d'un atelier réparti sur plusieurs étages, et employant dans des conditions illégales, et aux mépris des règles de sécurité les plus élémentaires des centaines de malheureux ? Qui n'avaient pas d'autres choix pour nourrir leurs enfants dans le halal que d'accepter des conditions de travail dégradantes et éprouvantes !

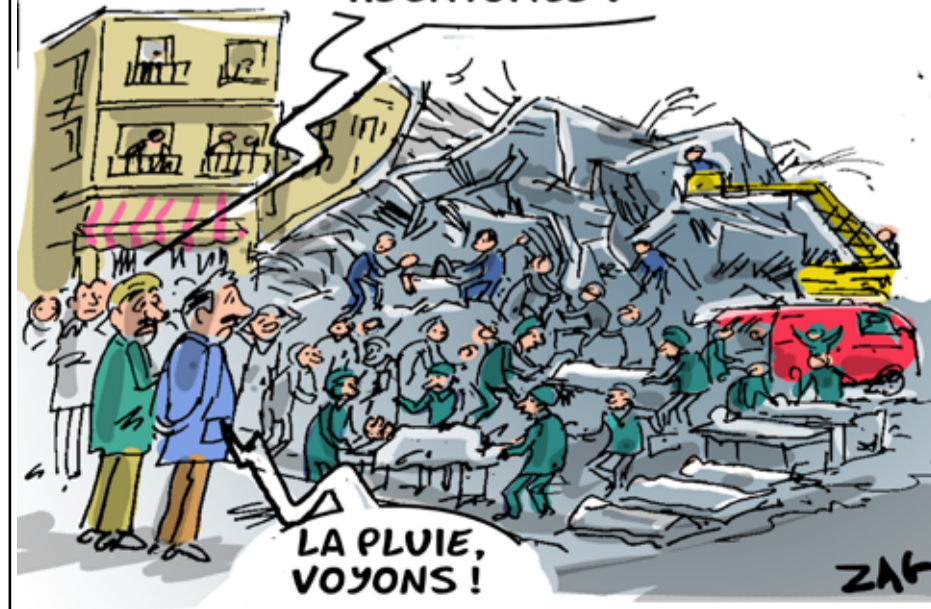
Tanger mérite mieux... Le Maroc mérite mieux ! Construire la plus haute tour d'Afrique, le plus grand théâtre ou le pont le plus long, ne saurait justifier la persistance de pratiques d'un autre âge...

Le Maroc est scruté de près par les observateurs internationaux, et son modèle de développement économique et politique est souvent cité en exemple. Mais sur le plan social, beaucoup reste à faire... Deux mille personnes meurent chaque année dans des accidents de travail qui auraient pu être évités !

Des têtes doivent tomber et pas seulement celles de sous-fifres... La justice doit passer sereinement et de manière impartiale...

Mais plus que cela, une réforme en profondeur doit être opérée avec le lancement d'une campagne d'assainissement et de mise à niveau de nos unités de production dont une bonne partie opère dans l'informel... Pour que plus jamais ça ! Tanger pleure... Respectons son deuil... Et rendons-lui justice. ●

TANGER : TRAGÉDIE DE L'ATELIER DU TEXTILE CLANDESTIN
QUI EST RESPONSABLE DE CET HÉCATOMBE ?





Déconfiné
de Canard

Le MIGRATEUR



L'Algérie est un danger selon les Américains

Le département État américain a récemment relevé son niveau d'alerte pour les voyageurs américains désirant se rendre en Algérie au niveau 4, le plus haut de son échelle d'insécurité, citant des risques de « terrorisme et d'enlèvement ». « Les groupes terroristes continuent de préparer de possibles attentats en Algérie. Les terroristes peuvent attaquer avec peu ou pas d'avertissement et ont récemment pris pour cible les forces de sécurité algériennes », peut-on lire sur le site du département État, qui conseille aux Américains de « ne pas voyager » en Algérie.

« La plupart des attentats ont lieu dans les zones rurales, mais des attaques sont possibles dans les zones urbaines malgré une présence policière importante », précise la diplomatie américaine.

Le département État recommande aussi à ses ressortissants « d'éviter de se rendre dans les zones rurales situées à moins de 50 km de la frontière avec la Tunisie et à moins de 250 km des frontières avec la Libye, le Niger, le Mali et la Mauritanie en raison d'activités terroristes et criminelles, y compris les enlèvements ». ●

Le Tchadien Moussa Faki reconduit à la tête de l'UA

À son premier jour de son 34e sommet (centré sur la Covid) organisé en visioconférences et qui s'est ouvert le 6 février à Addis-Abeba, Moussa Faki a été réélu à la tête de la Commission de l'Union Africaine (UA) en obtenant le soutien de 51 des 55 États membres lors d'un vote à bulletin secret. Ancien Premier ministre du Tchad, M. Faki était seul candidat à sa succession, et faisait face à des accusations - qu'il rejette - « d'une culture de harcèlement sexuel, de corruption et d'intimidation au sein de la commission », selon une récente note de l'International Crisis Group (ICG). Des soupçons qui ne manquent pas de peser sur le bon fonctionnement de cette jeune institution panafricaine, déjà lourdement handicapée par la diplomatie du chéquier des généraux algériens qui squattent le pouvoir à Alger depuis 45 ans.

Dans ces conditions désavantageuses, l'on est en droit de se demander si l'Union africaine pourrait relever les défis sécuritaires, sanitaires et économiques du continent. Sur le premier volet, force est de constater que l'UA qui a peiné à raisonner les généraux soudanais qui ont destitué le président Omar Hassan el-Béchir en avril 2019 en se contentant d'une suspension du Soudan avant de la lever en septembre suivant, fait de même avec le Nigeria dont elle se limite à condamner verbalement la violence. L'UA cherche à mettre un terme aux conflits régionaux qui ralentissent pour ne pas dire compromettent le développement du continent mais sans y parvenir vraiment. L'ombre des putschs militaires et surtout les escarmouches frontalières (Soudan-Ethiopie) plane toujours sur le deuxième plus grand continent après l'Asie. Quant à l'épidémie de la Covid n'en parlons pas ! Sur le deuxième volet, depuis le début de la pandémie, l'Afrique reste officiellement l'un des continents les moins touchés, avec plus de 3,7 millions de cas de Covid-19 et plus de 95 000 morts (estimations à partir des chiffres de l'OMS), la hausse du taux de mortalité de la deuxième vague marque une rupture avec la première et pourrait



Moussa Faki lors sommet du Sommet G5 Sahel le 30 juin 2020, à Nouakchott, en Mauritanie. AFP.

changer la donne. Signe inquiétant : Le taux de mortalité du nouveau coronavirus en Afrique s'établit à 2,5% des cas recensés, pour une moyenne mondiale de 2,2 %.

La nouvelle équipe dirigeante de l'UA relèvera-t-elle ce grand défi sanitaire devant lequel l'épidémie d'Ebola fait figure d'un rhume des foies ? le nouveau staff de Moussa Faki pourra-t-elle au moins concrétiser les décisions de l'équipe précédente ?

« L'Afrique a décidé de prendre les devants pour sécuriser son approvisionnement en vaccins contre le Covid-19. La présidence de l'Union africaine (UA) a annoncé, mercredi 13 janvier, que des contrats pour l'acquisition de 270 millions de doses avaient été signés avec les laboratoires Pfizer, Johnson & Johnson et AstraZeneca. Quelque 50 millions de doses pourraient être livrées entre avril et juin. L'accord a pu être conclu grâce à la garantie financière apportée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). » écrit le monde du 15 janvier 2021. On veut bien y croire. Enfin le registre économique avec la zone de libre échange (ZLECA) officiellement en vigueur depuis le 1er janvier 2021. Là les défis sont nombreux. Entre autres, d'ordre politique, juridique, infrastructurel, financier et sécuritaire. ●

le Canard
Libéré

Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Rachid Wahbi
Ahmed Zoubair

CARICATURES

Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naib

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Groupe Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Sanaa 10 avril 2015 :
Des rebelles houthis réclament
l'arrêt des frappes
saoudiennes. Huwais/AFP.

Le président américain Joe Biden s'apprête à annuler une autre décision très critiquée de l'administration Trump. Il s'agit de l'annulation de l'intégration des rebelles houthis dans la black-liste des groupes terroristes prise en dernière minute par l'ex secrétaire d'État Mike Pompeo. Cette annulation est saluée comme contribuant à soulager la crise humanitaire au Yémen. Ce Yémen a été ravagé par des années de guerre, des crises économiques et la pandémie de coronavirus par-dessus le marché. L'administration du président Joe Biden a déclaré vendredi 5 février qu'elle prévoyait de retirer le groupe rebelle houthis du Yémen de la liste

Les Houthis retirés de la liste américaine de groupes terroristes

noire des groupes terroristes. Cette décision est la plus récente d'une série de revirements politiques de l'ère Trump et intervient deux semaines après l'investiture de Biden le 20 janvier. « Notre action est entièrement due aux conséquences humanitaires de cette désignation de dernière minute de l'administration précédente, dont les Nations unies et les organisations humanitaires ont depuis clairement indiqué qu'elle aggraverait la pire crise humanitaire au monde », a déclaré un responsable du département d'État. L'administration Trump a été critiquée pour sa décision d'inscrire les Houthis sur la liste noire des terroristes par ceux qui craignent que cette décision n'aggrave la situation déjà désespérée de ce pays déchiré par la guerre. Cette décision a été prise le lendemain de l'annonce par le nouveau président que les États-Unis cessaient de soutenir les opérations militaires menées par l'Arabie saoudite au Yémen contre les rebelles houthis - généralement, considérée comme une guerre par

procuration entre le royaume wahhabite sunnite et son rival chiite, l'Iran. L'ancien secrétaire d'État Mike Pompeo avait déclaré que les Houthis étaient une organisation terroriste le 19 janvier, un jour avant l'investiture de Biden. Bien que la décision ait prévu certaines exemptions pour les opérations humanitaires, les responsables de l'ONU et d'autres groupes ont déclaré qu'elles n'étaient pas suffisantes et ont demandé qu'elles soient révoquées. L'ONU a tenté de ramener les deux parties à la table des négociations. L'Arabie saoudite est entrée dans le conflit en 2015 pour soutenir les forces gouvernementales qui s'opposent aux Houthis soutenus par l'Iran. L'administration Obama a approuvé cette intervention après que les Houthis eurent pris le contrôle d'une grande partie du pays y compris la capitale Sanaa. L'ONU a décrit la situation comme la plus grande crise humanitaire au monde, avec 80 % de la population du pays qui a besoin d'aide. ●





Can'Art et CULTURE



Un livre qui invite à faire de l'auto-introspection

Les Marocains sont par nature trop curieux. Chez certains d'entre eux cette volonté de tout savoir sur l'autre peut parfois aller jusqu'à l'insolence et même l'indécence. Mais pas - voire pas du tout - curieux quand il s'agit de tout savoir sur soi-même. Autrement dit pas chaud pour un travail d'auto-introspection.

« En psychologie, l'introspection est une méthode d'observation et d'analyse de soi (psychologie introspective) en vue d'étudier sa propre personne et d'acquérir une connaissance de soi ou de l'esprit humain en général. L'introspection était la principale méthode utilisée aux débuts de la psychologie expérimentale, à la fin du XIXe siècle. Mais diverses critiques ont été émises contre cette méthode, mettant en doute la capacité même d'un sujet à s'observer lui-même (...) ». Wikipédia.

« Psychanalyse de la vie ordinaire » apporte un certain éclairage d'expert sur la problématique. L'ouvrage du psychanalyste Saad Belgnaoui, paru chez l'Harmattan en janvier 2021, est une « invitation à l'exploration progressive de l'invisible psychique en dedans de soi-même. » En somme bien se connaître pour mieux être. Grâce à de nombreuses illustrations cliniques de vécus au Maroc, à des analyses de productions artistiques universelles, l'ouvrage qui s'étale sur 160 pages invite à l'exploration progressive de l'invisible psychique en dedans de soi-même.

« Par une écoute psychanalytique métissée, en langue française et en langue arabe dialectale marocaine, se dévoile dans l'ouvrage, ce qui se refuse à se laisser facilement entendre, alors qu'il est très présent dans le vécu ordinaire, d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs. »

Préambule : «Les maux pour ne pas le dire» : «Zine-

dine, 33 ans, célibataire, le dernier d'une nombreuse fratrie, vivant avec ses parents, est venu en consultation pour un petit souci, dit-il. Un pas-grand-chose dont il veut se débarrasser. Il avait composé un mémoire - une mémoire ? - pour clore son programme de formation continue, dans le cadre de son travail d'ingénieur, mais n'arrive pas à le soutenir. Il bloque tout court, devant son jury - ses juges ? -il ressent du vide au moment fatidique, tout disparaît de son esprit, pour se trouver à ne pouvoir rien dire. C'est

la panique. la honte, le désir de vouloir disparaître sous terre et tous les conseils pris ici et là auprès de ses amis n'ont pu avoir raison de sa parole mutique. Dans la terminologie clinique, ce blocage, lié à l'anxiété, s'appelle inhibition qui se définit et se manifeste par une diminution ou un arrêt d'une fonction psychique ou motrice. comme la fonction de la parole dans certaines situations. Au moment de la soutenance, chez Zinedine, s'opèrent deux processus psychiques contre lesquels il reste impuissant : un vidage de la pensée et l'extinction de la voix. »

Ce blocage s'appelle est une forme de trac qui s'appelle « Glossophtobie ». Supporter le regard des autres braqué sur vous pendant de longues minutes est un handicap pas facile à surmonter. En effet, 75 % de la population a peur de parler en public. (source Wikipédia). Un profond exercice d'introspection peut permettre de déterminer l'origine du blocage, parfois un père tyrannique ou une institutrice autoritaire... Saad Belgnaoui est psychanalyste à Casablanca, professeur de psychologie clinique, responsable du Master spécialisé Psychologie clinique et psychopathologie et coordinateur de la cellule d'écoute et de soutien psychologique à distance Covid 19 de l'université Hassan II de Casablanca. ●



My French Film Festival en ligne jusqu'au 15 février

En attendant les projections devant un grand écran de cinéma, la 11e édition de My French Film Festival est en ligne jusqu'au 15 février 2021 !



Le principe est simple : connectez-vous sur <https://www.myfrenchfilmfestival.com/fr/> et profitez du meilleur du jeune cinéma francophone depuis chez vous ! C'est gratuit dans toute l'Afrique. 33 films, dont 10 longs et 10 courts en compétition, parmi lesquels des comédies, des drames, des films d'animation, etc., : chacun y trouvera son bonheur ! Et, n'oubliez pas de voter pour vos films préférés !

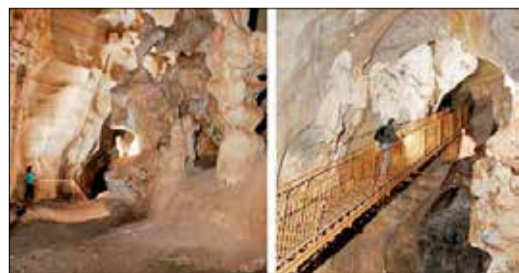
La sélection 2021 s'organise autour de thématiques représentatives de la diversité et de la vitalité du cinéma francophone : Forever Young, parcours initiatiques sur la jeunesse et le passage de l'adolescence à l'âge adulte. Des notes d'humour, de tendresse et des situations familiales compliquées dans Crazy Loving Families. Au travers de portraits bouleversants, explosifs et singuliers, True Heroines célèbre des figures de femmes et de jeunes filles, seules maîtresses de leurs destins. French Ghost Stories propose un tour d'horizon de plusieurs histoires de fantômes « à la française ». On the Road évoque les migrations de femmes et d'hommes au cinéma, fuyant des conflits internationaux. Avec Love Is Love, découvrez un documentaire et trois courts-métrages qui questionnent l'amour sous toutes ses coutures ; et avec Kids Corner, vous pourrez partager votre amour du cinéma français avec les plus jeunes de vos proches grâce à un programme de courts d'animation jeunesse sans paroles. New Horizons vous invite à découvrir les nouvelles formes d'images, écritures et expérimentations du cinéma français. MyFrenchFilmFestival.com est un concept inédit qui a pour but de mettre en lumière la jeune génération de cinéastes francophones et qui permet aux internautes du monde entier de partager leur amour du cinéma français. ●

Les plus anciennes gravures rupestres de l'Afrique du Nord découvertes à Zegzel

Des gravures rupestres, remontant à l'âge paléolithique et considérées comme les plus anciennes en Afrique du Nord, ont été découvertes à la Grotte du Chameau à Zegzel, dans la province de Berkane, a indiqué le Département de la Culture.

de l'archéologie et du patrimoine (IN-SAP) et l'Université Mohammed 1er d'Oujda sur un projet de recherche et de coopération internationale sur «les communautés humaines de la préhistoire dans l'Orient», a précisé le Département sur son site électronique.

Cette découverte a été réalisée par des professeurs chercheurs à des universités et instituts marocains et espagnols sous la supervision du professeur El Hassan Aouragh de l'Université Mohammed 1er d'Oujda et du chercheur Ramón Vinas de l'Institut de paléoécologie et de l'évolution sociale à Tarragone, en Espagne, et avec la participation du professeur Abdelhadi Ewague de l'Université Chouaib Doukkali et la professeure Aicha Oujâa de l'INSAP. Ces gravures, les plus anciennes découvertes dans les grottes de l'Afrique du Nord, remontent à environ 12 000 ans, correspondant à la dernière période glaciaire dont les effets ont atteint le nord du Maroc aussi, d'après la même source. ●



Il s'agit de la première découverte du genre au sein de la Grotte du Chameau à Zegzel, située sur les montagnes de Béni Iznassen, un système karstique important, inscrit comme patrimoine national depuis 1953 pour sa valeur géologique et exploratoire.

Cette découverte s'inscrit dans le cadre d'une convention scientifique entre l'Institut national des sciences

Festival international du court-métrage de Aït Melloul : Les inscriptions ouvertes

La direction du Festival international du court-métrage du Souss à Aït Melloul vient de lancer les inscriptions pour la participation à sa 13e édition. Les demandes d'inscription devront être envoyées avant le 20 février courant, indique la même source dans un communiqué, notant que tout film présenté, fiction ou documentaire, ne doit pas dépasser deux ans depuis sa production jusqu'à la date de cette édition et une durée de 26 minutes. Le réalisateur doit aussi envoyer sa photo, une affiche du film, puis remplir l'imprimé sur le site du festival : <http://sousscm.com/wp-content/uploads/2019/09/formulaire13.doc> et ce avant d'envoyer le tout à l'adresse e-mail « risfa2011@gmail.com ». Les films sont ainsi soumis à une commission spécialisée, nommée par le Festival, qui va s'occuper de la sélection des productions qui devront concourir à la compétition officielle. La direction du festival a le droit de conserver des copies des films et de les utiliser à des fins non



commerciales. Comme elle est autorisée à traduire les titres et les résumés des films sélectionnés dans d'autres langues, selon le même communiqué. Le Festival international du court métrage du Souss à Aït Melloul consacre cinq prix aux films gagnants, notamment le «Prix Souss du meilleur court métrage», le «Souss du meilleur documentaire», le «Prix Souss du meilleur scénario», le «Prix spécial du Jury» et le «Prix de la critique».

Le jury du festival peut aussi attribuer des mentions et des attestations de reconnaissances aux films qui l'ont impressionné.

Ce festival est un événement cinématographique organisé par L'Atelier Comédia en partenariat avec la commune d'Aït Melloul et le Conseil régional de Souss-Massa, et le soutien du CCM, et ce dans le cadre de la compétition annuelle pour l'obtention du Prix international du court-métrage Souss au mois de mai de chaque année à Aït Melloul, préfecture d'Inezgane-Aït Melloul. ●



Déconfiné
de Canard

Et Batati ET BATATA



Bizarre



Un bébé à naître enregistre son premier album

Tout le monde connaît et approuve, aujourd'hui, les bienfaits de la musique pour le développement des bébés in utero. En revanche, l'inverse laisse perplexe. Selon le site Consequence of Sound (2 février), un bébé à naître vient d'enregistrer son premier album ! Il faut dire que ce bébé peut compter sur ses parents : Elisabeth Hart, la bassiste du groupe de rock américain Psychic Ills, et le producteur Iván Diaz Mathé. Son nom d'artiste ? Luca Yupanqui. À l'aide de la technologie MIDI biosonique, les vibrations créées par les mouvements du bébé, depuis le ventre de sa mère, ont été transformées en sons avant d'être mixées. Les parents de Luca souhaitaient répondre à certaines questions qui revenaient sans cesse. « Que dirait-elle si elle pouvait parler ? Comment réagirait-elle au monde extérieur ? Et finalement, quel genre de musique jouerait-elle si elle en était capable ? Cet album aspire à répondre à ces questions », indique un communiqué. En attendant que l'album complet Sounds Of The Unborn (Sons de l'enfant à naître) soit disponible à partir du 2 avril, voici donc son premier single : Plusieurs sessions de 5 heures avec l'appareil connecté sur le ventre de la mère ont été nécessaires pour créer cet album. ●

Apeuré par l'épidémie, il se cache 3 mois dans un aéroport

Effrayé par le coronavirus, un homme s'est caché pendant trois mois dans l'aéroport de Chicago. Âgé de 36 ans, il a expliqué aux autorités avoir eu trop peur du virus pour rentrer chez lui. Aditya Singh a été interpellé ce samedi 16 janvier à Chicago, dans l'Illinois. Depuis trois mois, l'homme vivait dans une zone sécurisée de l'aéroport O'Hare, sixième aéroport mondial en termes de passagers, rapporte le Chicago Tribune. Ce sont deux employés de United Airlines qui ont donné l'alerte à la police après avoir repéré l'homme avec un badge ne lui appartenant pas. En effet, ce dernier avait été déclaré perdu par son propriétaire le 26 octobre dernier. Après avoir été arrêté par les policiers, Aditya Singh leur a expliqué qu'il était trop terrorisé par le coronavirus pour rentrer dans la colocation qu'il partageait dans une banlieue de Los Angeles. Il a également indiqué vivre dans l'aéroport depuis le 19 octobre, et s'être nourri uniquement de ce que les passagers voulaient bien lui offrir. ●

Monnaie de macaques

Soyez prudents lorsque vous visitez le temple d'Uluwatu à Bali, des macaques voleurs n'hésitent pas à dérober des objets aux touristes avant d'entamer des négociations : rendre l'objet de valeur, en échange de nourriture. Le personnel de ce temple met en garde les touristes dès leur arrivée sur les lieux et leur préconise de conserver leurs objets de valeur dans un sac fermé, au risque de se les faire chaparder par les macaques. On pourrait croire à une plaisanterie, mais ce constat a été relayé dans une récente étude publiée dans la revue Biological Sciences et relayée par Slate. En effet, les singes font chanter leurs victimes jusqu'à obtenir une quantité de nourriture suffisante. Leur but n'est pas de garder les objets, mais bien de s'en servir comme monnaie de singe pardon d'échange... ●



Rigolard



* **Au musée, un fou fait tomber** sans le faire exprès une sculpture qui se brise. Le gardien arrive, furieux.

- Mais c'est une statue qui date de l'antiquité!

- Ouf, vous m'avez fait peur ! J'ai cru qu'elle était neuve !

* **Deux fous vont à la caisse** d'un supermarché avec un seau d'eau dans les mains.

- Mais qu'est-ce que vous faites avec ça ? Leur demande la caissière.

- C'est pour payer en liquide !

* **On emmène un fou à l'asile** mais en se débattant il crie :

- Laissez-moi, je suis l'envoyé de Dieu !

Un autre fou qui est à sa fenêtre et qui a tout entendu répond :

- N'importe quoi, je n'ai envoyé personne !

* **Un médecin se promène dans** le jardin de l'asile. Il aborde un patient qui est en train de planter des petits drapeaux jaunes et noirs. Il lui demande :

- Qu'est-ce que vous faites ?

- Vous voyez bien : je plante des drapeaux jaunes et noirs.

- Mais pourquoi ?

- Pour faire fuir les girafes.

- Mais il n'y a pas de girafes par ici !

- Normal, avec tous les drapeaux que j'ai déjà plantés !

* **Un fou tourne autour d'une bouche** d'égout, en répétant :

- 33... 33... 33...

Un passant lui demande :

- Pourquoi vous faites ça ?

Le fou pousse l'homme dans la bouche d'égout, et dit :

- 34... 34... 34...

* **Un fou dit à un autre :**

- Tu crois que la lune est habitée ?

- Bien sûr, c'est allumé toutes les nuits !

* **Deux fous déjeunent.**

- Tu devrais manger des carottes, c'est bon pour la vue.

- Comment tu le sais ?

- Tu as déjà vu des lapins avec des lunettes ?

* **Chez un opticien un fou demande :**

- Avez-vous des lunettes ?

- Pour le soleil ?

- Non, pour moi !

* **Un fou n'arrête pas de glisser** des pièces dans un distributeur de boissons alors qu'il a déjà dix bouteilles à ses pieds.

- Vous en avez encore pour longtemps ? S'impatiente une dame derrière lui.

- Pour une fois que je gagne, je n'ai pas l'intention de laisser ma place !

* **Un fou appelle un taxi qui vient de passer...**

Le taxi s'arrête un peu plus loin, et recule pour prendre son client.

Dites donc, dit le fou au chauffeur, vous ne comptez pas me facturer le trajet de la marche arrière !

Non, répondit le chauffeur, je ne facture pas ce service !

Eh bien, pourriez-vous m'emmener à la gare en marche arrière ?

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maârouf lotissement
Attawfik le Zenith
Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point
d'Europe et Boulevard Zerktoni
Contactez-nous au 0661177444





L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma